



Syndicat National CGT des Chancelleries et Services Judiciaires

A Paris, le 10 septembre 2021

Stop aux violations des droits syndicaux en Argentine !

Le Syndicat National C.G.T. des Chancelleries et Services Judiciaires dénonce la décision prise contre Francisco Estrella Gutierrez, congressiste de l'*Unión de Empleados de la Justicia de la Nación* et représentant des travailleurs de l'*Obra Social*.

Par une décision unilatérale du directeur de l'*Obra Social des Poder Judicial de la Nación*, son affectation a été modifiée afin de l'empêcher de se rendre auprès de ses collègues.

Cette nouvelle affectation est une atteinte aux droits syndicaux.

Nous affirmons toute notre solidarité envers Francisco Estrella Gutierrez et ses camarades.

Stop à la persécution syndicale !

P/ le syndicat national

Cyril PAPON

Secrétaire général